



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Montpellier, votre nouveau
lieu de vie.

BIENVENUE À MONTPELLIER



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org





L'ARRIVÉE À MONTPELLIER /

◆ Un grand service d'accueil international et central

À Montpellier, les établissements d'enseignement supérieur se sont regroupés dans une communauté (COMUE) pour créer un Service d'Accueil International Étudiants/ Chercheurs (SAIEC) qui va faciliter votre vie.

Ce Welcome Desk est une plateforme d'accueil multiservices qui met à votre disposition :

- Un guichet unique pour les titres de séjour.
- Un service d'aide à la recherche de logements.
- Des idées d'activités culturelles et pédagogiques.
- Le service Euraxess pour les chercheurs.



Welcome Desk :

8 rue de l'École Normale, 34000 Montpellier.

Accueil : ouvert toute l'année, de septembre à novembre, du lundi au vendredi, de 9h à 16h (ouvert aussi dans l'année à d'autres plages horaires).

Accès : Tramway ligne 1, arrêt Stade Phlippidès.

Contacts :

- Informations : 04 67 41 67 87.

- Suivi de dossiers (bilingue anglais) : saiec@lr-universites.fr

Pour en savoir plus :

- téléchargez le guide :

<https://languedoc-roussillon-universites.fr > international > guide pour étudiants et chercheurs internationaux>

- consultez le site de la COMUE :

<https://languedoc-roussillon-universites.fr/saiec>

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Montpellier !

La COMUE et le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) de Montpellier proposent un dispositif d'accueil personnalisé pour les étudiants internationaux. Des étudiants français ou étrangers bénévoles vous accueillent, vous accompagnent et vous guident : www.parrainage-international.fr

◆ L'accueil dans l'établissement

Selon les établissements, deux services existent pour vous renseigner :

- le Service des Relations internationales (bureau d'accueil et d'orientation).
- le Service de la Scolarité (bureau des inscriptions et des démarches administratives).

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



LE LOGEMENT À MONTPELLIER /

À Montpellier, il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences étudiantes et résidences privées, le logement chez l'habitant.

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.



À Montpellier, la COMUE et le CROUS ont créé un service, le PHARE, un Point Hébergement Accueil et Recherche pour les Étudiants internationaux qui est installé dans le service d'accueil central.

En savoir plus :

<https://languedoc-roussillon-universites.fr>

> International > Le PHARE

Le CRIJ, Centre Régional d'Information Jeunesse, a également édité plusieurs guides, disponibles en 5 langues, pour mieux se loger dans la région :

<http://www.logement.informationjeunesse.fr> > les guides logement > guide logement des étudiants internationaux

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de jeunesse**, située en plein centre ville, impasse Petit Corraterie/rue des Écoles Laïques, 04 67 60 32 22.

Site : www.fuaj.org/Montpellier

• **Autres types de résidences** : consultez le moteur de recherche de l'Office de Tourisme de Montpellier qui recense toutes les résidences hôtelières :

<https://www.montpellier-tourisme.fr/>

> hébergements > résidences de tourisme

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS de Montpellier - Occitanie**

2 rue Monteil, 34000 Montpellier.

Accès : Tramway ligne 1, arrêt Boutonnet.

Accueil : du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

Un service international est ouvert sur rendez-vous

le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 12h, et

sans rendez-vous le vendredi de 13h à 16h.

Contact : 04 73 34 64 14.

Site internet : <http://www.crous-montpellier.fr/>

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).

• **Les plateformes de logements privés** : quelques

établissements privés de Montpellier adhèrent à

Studapart, une plateforme de logements privés :

www.studapart.com

Trouvez d'autres résidences privées, en consultant par exemple les sites :

- <https://www.adele.org>

- <https://www.location-etudiant.fr> > Montpellier

- <https://www.immojeune.com>

- <https://housinganywhere.com/fr/>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*,

un site de colocation national, gratuit et simple

d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** :

www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ **Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir**

vos logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit :

www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou www.caf.fr



LES DÉPLACEMENTS À MONTPELLIER



Si vous arrivez à l'aéroport de Montpellier-Méditerranée, pour trouver le meilleur

moyen de vous rendre où vous le souhaitez, consultez le site

<https://www.montpellier.aeroport.fr> > accès > en transports publics



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus et tramway), de

jour comme de nuit :

<http://www.tam-voyages.com/>



Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux : www.ter.sncf.com/occitanie

La SNCF et la Région ont mis en place, dans toute l'Occitanie, des billets à 1 euro pour voyager sur les lignes locales :

<https://www.ter.sncf.com> > tarifs et

abonnements > EVASIO' 1€

Pensez aussi aux bus pour voyager à petit

prix : <https://fr.ouibus.com/> ou

<https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez les sites collaboratifs :

- le service de co-voiturage de la Communauté d'établissements : <https://comue-lr.coovia.fr>

- site local :

<http://covoiturage.montpellier-agglo.com/>

- site national :

<https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, utilisez les vélos en libre-service, disponibles dans une

cinquantaine de stations :

<http://www.tam-voyages.com> > s'informer

> Vélomag

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

L'Université de Montpellier a mis en place le **Service Handiversité** qui est à la disposition et à l'écoute des étudiants en situation de handicap :

<https://www.umontpellier.fr/campus/handicap>

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations : www.service-public.fr > Etranger > Titre de séjour et document de circulation

À SAVOIR

• **Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS** : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• **Si vous êtes de nationalité algérienne** : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur :

<https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

◆ Se renseigner

• **Au Service Accueil Étudiants Chercheurs de la COMUE** qui est le guichet unique de dépôt des demandes de titre de séjour étudiant et chercheur. Dans ce service, une équipe d'étudiants polyglottes peut vous accompagner dans vos démarches.

Adresse : 8 rue de l'École Normale, 34000 Montpellier.

Contact : 04 67 41 67 87 ou saiec@lr-universites.fr

Accueil :

- septembre - novembre : du lundi au vendredi, de 9h à 16h.

- décembre et juin/juillet : du lundi au vendredi, de 13h à 16h.

- janvier - mai : lundi, mardi et vendredi, de 13h à 16h.

Site : www.saiec.fr

• **Sur le site internet de la préfecture** :

<http://www.herault.gouv.fr/>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous séjournez en France plus de trois mois, il est beaucoup **plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire**, en ligne ou dans une des 160 agences bancaires qui sont implantées à Montpellier.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est **quasiment gratuit**, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site

<https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe de médecins, d'infirmières, d'assistantes sociales qui peuvent vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de Montpellier qui dispose d'un service de médecine de prévention avec plusieurs antennes dans la ville :

• **Antenne centre ville :** Institut de Biologie, 2^e étage, 4 boulevard Henri IV, 04 34 43 30 70.

• **Antenne Richter :** Maison des étudiants Aimé Schoenig, Espace Richter, bâtiment B, 1^{er} étage, rue Vendémiaire, 04 34 43 24 26.

• **Antenne Triolet :** place Eugène Bataillon, bâtiment 20, rez-de-chaussée, 04 67 14 31 48.

• **Antenne Pharmacie :** UFR de Pharmacie, 15 avenue Charles Flahault, 04 11 75 93 93.

• **Antenne IUT de Montpellier :** 99 avenue de l'Occitanie, bâtiment A (infirmier), 04 99 58 51 57.

Pour en savoir plus :

<https://www.umontpellier.fr> > campus > santé/social > handicap

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

Pour en savoir plus, consultez notamment :

www.mep.fr/Assurances-etudiantes

www.assistance-etudiants.com

www.assurances-etudiants.com

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

2 adresses :

• **Job et stages :** le CRIJ de Montpellier (Centre Régional d'Information Jeunesse) met à votre disposition une plateforme d'offres d'emplois et de stages : <https://www.crij-montpellier.com/>

• **Jobs étudiants :** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études sur le site Jobaviz proposé par le CROUS : <http://www.jobaviz.fr/>

1 rendez-vous :

• **Le Forum Entreprises Triolet**, organisé à Montpellier par plusieurs établissements, permet une rencontre entre entreprises et étudiants afin notamment de trouver un stage ou un emploi : <https://forum-entreprises-triolet.edu.umontpellier.fr/>



LES SORTIES À MONTPELLIER /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports de votre établissement ou en consultant le site de l'Université de Montpellier : <http://suaps.edu.umontpellier.fr/>

À Montpellier, vous pouvez aussi trouver un choix varié et complet d'équipements sportifs ou de loisirs, grâce à la carte « Montpellier Sports » (5 euros) qui permet d'accéder à plus de 50 disciplines encadrées :

<https://www.montpellier.fr> > Actions > Activités sportives > Carte « Montpellier Sports »

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, régionales ou nationales.

Renseignez-vous dans votre établissement (Service de la vie étudiante) ou rendez-vous sur les pages réservées à la vie associative sur le site de l'Université de Montpellier :

<https://www.umontpellier.fr> > campus > vie associative

Vous pouvez aussi consulter les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À Montpellier, l'association ESN (Erasmus Student Network) est une association d'accueil des étudiants internationaux très active :

<http://montpellier.ixesn.fr/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Montpellier propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Théâtres, cinémas, concerts, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps :

<https://www.montpellier.fr> > Actions > l'essentiel de la culture

- La Ville de Montpellier organise notamment des Cafés à thème, lieux d'échanges et de débat public autour de sujets variés :

<https://www.montpellier.fr> > rechercher « Cafés à thèmes »

- À l'Université de Montpellier, le Service art et culture met les cultures contemporaines à la portée de tous les étudiants :

<https://www.umontpellier.fr/patrimoine/art-et-culture>

- Le CROUS de Montpellier a créé un Pass'culture, le Yoot, qui vous permet d'accéder à des spectacles à des tarifs très réduits : <https://yoot.fr/>

Pour se distraire ou se cultiver, à Montpellier, vous trouverez :

- 8 cinémas (ville et banlieue), avec de très nombreuses salles, dont 2 cinémas d'Art et d'Essai, Diagonal et Utopia (tarifs étudiants, cartes de fidélité).

- 10 grands musées, tarifs réduits pour les étudiants.

- 30 salles de spectacle, de théâtre et d'opéra.

- Une vingtaine de librairies, dont une grande institution : la librairie Sauramps. Vous pouvez aussi acheter des livres d'occasion et les revendre à la librairie Gibert.

- 15 médiathèques présentes dans 7 quartiers de Montpellier et 8 communes de la périphérie :

<https://mediatheques.montpellier3m.fr>

À Montpellier, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez le **grand quotidien régional, Le Midi Libre**, disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.midilibre.fr> > montpellier

Vous pouvez aussi consulter l'agenda très complet du site de l'Office de Tourisme de Montpellier : <https://www.montpellier-tourisme.fr> > Agenda



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

- La Place de la Comédie, le lieu central et incontournable de Montpellier.
- Le musée Fabre, l'un des plus beaux musées d'Europe.
- La promenade du Peyrou, place royale avec Arc de Triomphe et aqueduc, modèles d'architecture classique.
- Les ruelles médiévales avec de beaux hôtels particuliers.
- La cathédrale Saint-Pierre, bel exemple de gothique méridional.
- Le Jardin des plantes, jardin royal créé au XVI^e siècle, aujourd'hui géré par l'Université de Montpellier.
- Les plages à 10 km du centre ville (accessibles en transports en commun ou en vélo) !

Pour en savoir (et en voir) plus :

<https://www.montpellier-tourisme.fr/>





LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

MAI

- Le FISE, Festival International des Sports Extrêmes, plus grande compétition de ce type en Europe (événement gratuit).
- La Comédie du livre, manifestation gratuite autour du livre et de la lecture (rencontres, débats et ateliers).
- Nuit européenne des musées, une autre façon de découvrir gratuitement les musées de la ville.

JUIN

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).
- Festival des Architectures Vives, l'architecture contemporaine éphémère dans le centre ville historique.

JUILLET

- Festival Montpellier Danse, 300 compagnies venues du monde entier dansent pendant 10 jours (nombreux spectacles gratuits).
- Festival Radio France Occitanie Montpellier, une centaine de concerts (musique classique, électronique et jazz) sur plusieurs semaines.

AOÛT

- Les Estivales, tous les vendredis, une découverte des terroirs (dégustations, artisanat, conférences) dans une ambiance festive.

SEPTEMBRE

- MUSE, journée d'accueil des étudiants organisée par l'Université de Montpellier et des grandes écoles.
- Nuit européenne des chercheurs, rencontres entre chercheurs et grand public.
- Les Internationales de la guitare, un festival de musique autour de la guitare avec concerts et rencontres.
- Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

- Fête de la science, dans les laboratoires des universités.
- Cinémed, festival international du cinéma méditerranéen, projection de 200 films venus de tous les rivages de la Méditerranée.

Pour en savoir plus :

<https://www.montpellier-tourisme.fr> > Agenda > Les événements phares



**ÉCHANGER
& PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Montpellier :

280 000 habitants

50% de la population a moins de 34 ans

7^e VILLE DE FRANCE, plus de 5 millions de touristes par an

MONTPELLIER,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT,

l'une des quatre grandes villes de la Région Occitanie avec Toulouse, Perpignan et Nîmes

RÉGION OCCITANIE,

3^e RÉGION D'ACCUEIL

des étudiants étrangers en France (plus de 30 000 étudiants internationaux)



Montpellier :

70 000

étudiants

dont **10 000** étudiants internationaux



MONTPELLIER, CLASSÉE EN 3^e POSITION DES VILLES DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)

CAMPUS FRANCE MONTPELLIER

87 avenue Jacques Cartier, 34000 Montpellier

Station Place de l'Europe

Ouvert sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 15h30

Contact : 04 67 58 92 12 ou montpellier@campusfrance.org

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org